



RECU EN PREFECTURE

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210930-D00655410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni à la salle
du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n° 9 incluse et à compter de la question n° 31), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 9)

Secrétaire :

M. Christophe LIME

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 1 incluse),
Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse),
M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10 et
jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck
CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la
question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 1
incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 8 incluse)

OBJET : 28. Vie étudiante - Subvention à ESN Besançon " La Nuit des Etudiants du Monde "

Délibération n° 2021/006554

VIE ETUDIANTE
Subvention à ESN Besançon
« La Nuit des Etudiants du Monde »

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	15/09/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter « La Nuit des Etudiants du Monde » (NEM), événement d'accueil des étudiants internationaux qui ont choisi Besançon pour poursuivre leurs études. La 8^{ème} édition se déroulera le jeudi 30 septembre 2021 sur le campus de la Bouloie. Cet événement est porté par ESN Besançon, l'association des étudiants internationaux, acteur incontournable de la vie étudiante bisontine. La Ville de Besançon est sollicitée pour un soutien financier à hauteur de 2 000 €.

« La Nuit des Etudiants du Monde » ou NEM / Jeudi 30 septembre 2021

ESN (Erasmus student network) Besançon est une association étudiante dont la vocation est d'accueillir et de favoriser l'intégration/inclusion des étudiants internationaux par le biais d'activités et événements interculturels et solidaires. De même, elle participe activement à l'ouverture et à la sensibilisation des jeunes bisontins à la mobilité internationale.

En s'engageant dans des actions solidaires, elle permet aux jeunes en mobilité d'enrichir leur expérience, de favoriser leur épanouissement et donc leur réussite.

ESN Besançon qui compte une trentaine de bénévoles, fait partie du réseau européen Erasmus Student Network composé de 42 pays, de 540 sections et plus de 12 000 bénévoles.

Cette association reconnue comme acteur de l'internationalisation de la vie étudiante à Besançon, organise l'événement intitulé « **La Nuit des Etudiants du Monde** » ou NEM.

La NEM, événement labellisé par l'AVUF (Association des Villes Universitaires de France) a pour objectif d'organiser un temps d'accueil officiel et convivial pour souhaiter la bienvenue aux jeunes internationaux dans les villes françaises, ainsi que de faire découvrir l'international aux étudiants français. Elle se déroulera à la prochaine rentrée universitaire dans une vingtaine de villes étudiantes (Lyon, Marseille, Nantes, Poitiers, Clermont-Ferrand...). Cette dimension nationale est une opportunité de valoriser le dynamisme de la Ville de Besançon en terme de vie étudiante et d'ouverture sur l'international.

A Besançon, la NEM se déroulera **le jeudi 30 septembre 2021** sur le campus de la Bouloie (parvis de la BU Proudhon).

Le manque de visibilité sur l'évolution de la crise sanitaire a empêché la tenue de la NEM en septembre 2020. Pour souhaiter la bienvenue aux étudiants internationaux et présenter les missions de l'association, ESN a réalisé une vidéo « Welcome to Besançon - Découvrez ESN Besançon en musique » en début d'année.

Fort de cette année passée à s'adapter au contexte sanitaire, l'association a décidé de se lancer dans l'organisation de la 8^{ème} édition de la NEM avec une programmation permettant de s'adapter à l'évolution des contraintes sanitaires. Elle se déroulera en extérieur devant la BU Proudhon : parvis et espace sous les arbres, dans le respect des gestes barrières et dans le cadre des rassemblements inférieurs à 1 000 personnes.

A cette occasion, ESN Besançon invite les étudiants internationaux de l'UFC et les étudiants français tournés vers l'international pour un moment de partage et de convivialité ponctué par deux temps forts :

- 19h-21h : Pot et discours d'accueil (VILLE, UFC, CROUS BFC et ESN Besançon) Animation dansante internationale,
- 22h-01h : Battle de DJS (Le retour du Boogie vs Mighty Worm).

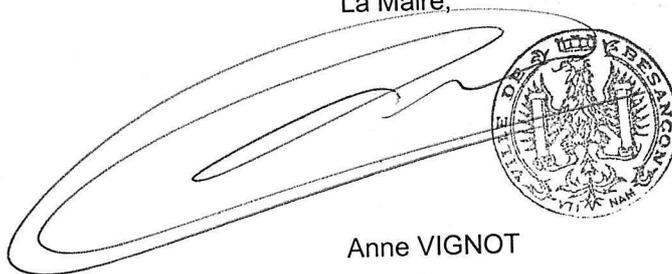
Ces rencontres culturelles et conviviales permettront de célébrer l'arrivée des étudiants internationaux dans la Ville de Besançon, de marquer l'esprit des étudiants en début d'année universitaire, de démontrer l'attachement de la Ville à ses étudiants (futurs ambassadeurs), de favoriser leur intégration et de les amener à tisser des liens au-delà de leur communauté.

La Ville est sollicitée pour un appui logistique (impression d'affiches) et financier à hauteur de 2 000 € sur un budget prévisionnel de 15 030 €.

La dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.23.6574.10004.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à ESN Besançon, au titre de l'organisation de la NEM 2021.

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anne VIGNOT'. To the right of the signature is the official seal of the City of Besançon. The seal is circular and contains a central figure, possibly a coat of arms, surrounded by the text 'VILLE DE BESANCON' and '1775'. Below the signature and seal, the name 'Anne VIGNOT' is printed in a standard font.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55
Contre : 0
Abstention* : 0
Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.